



club alpin français

Calanques Marseille Cassis

REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU

15 mai 2008

Présents : Jean-Louis Blès, Patrice Brod, Maxime d'Aillaud, Jean-Michel Eychenne, Geneviève Faye, Joël Lebreton, Monique Martini, Rémi Ménager, Jean-Claude Moine, Sylvie Monniaux, Jean-Paul Resch, Christian Samuel.

Excusés : Isabelle Allemand, Nicole Lusinchi, François Pilleboue, Jean-Marc Prud'homme, Christine Sauvaire.

Absents : Sabine Prat, Frédéric Salen.

Rappel de l'ordre du jour :

1. approbation du PV du comité directeur du 7 février 2008
2. avancement des chantiers engagés
3. bilan du brevet des calanques
4. état des comptes du club
5. débat autour du programme : précision des organisateurs, présence de l'organisateur le jeudi précédent la sortie, maintien des dates annoncées, types de sorties, enrichissement du programme, date de parution, envoi aux instances fédérales, présentation et diffusion
6. permanences du jeudi
7. achat de matériel
8. organisation de l'été et de la rentrée (programme d'automne)

La séance est ouverte à 19 heures 40, sous la présidence de Patrice Brod.

Le PV du 7 février est adopté à l'unanimité.

Au 15 mai, nous enregistrons 168 adhérents au club, même nombre qu'en 2007.

Le fichier des adresses courriel est actualisé au fur et à mesure que nous obtenons des réponses. Le questionnaire établi par Patrice Brod et approuvé en bureau devrait permettre d'obtenir un peu plus d'adresses. Ce questionnaire (voir document joint) sera envoyé à tous les adhérents, par courriel pour ceux dont nous avons l'adresse électronique, par courrier postal pour les autres. Nous attendons que ces questionnaires nous soient renvoyés par courrier ou apportés au club lors de la permanence du jeudi.

Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues 13008 Marseille Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.calanques@wanadoo.fr
site internet : <http://www.ffcam.fr/calanquesmarseillecassis>

Le point financier du brevet est « presque » positif. Nous avons obtenu 372€ de frais de participation (qualificatif préféré à « frais d'inscription ») pour une dépense de 443,65€. Pour les années prochaines, afin d'éviter les changements de parcours de dernière minute ainsi que les problèmes avec les autorités, nous pensons plutôt organiser ce brevet sous forme de « sortie collective », soit en mars 2009 (avant la fermeture des accès aux calanques), soit en octobre 2009 (après la réouverture). Seul problème : les journées sont plus courtes à ces époques-là.

Point financier : nous sommes à jour des factures. Le loyer est payé ainsi que toutes les factures connues à ce jour.

Achat de matériel : Jacques Santoni et Maxime d'Aillaud proposent d'acheter quelques baudriers. Il faudrait renouveler une partie du stock et acheter des tailles M et L, ainsi que quelques baudriers réglables. Sylvie Monniaux propose éventuellement (s'il y des sous) d'acheter des topos (escalade, ski de randonnée, etc...) et/ou des cartes (à consulter sur place ?). Éric Sermet a acheté du matériel de canyoning et de via ferrata, mais ce matériel n'est pas au club. Il faudrait que tout le monde suive des règles de bonne conduite en ce qui concerne le matériel du club.

Programme : Patrice Brod insiste sur le fait que les organisateurs s'en tiennent aux dates et lieux annoncés pour leurs sorties et propose qu'un descriptif plus détaillé de la sortie soit disponible pour les participants éventuels (lieu plus précis : Jean-Claude Moine se dit plus intéressé par une sortie escalade à En Vau qu'à Sormiou). À propos du premier point, Christian Samuel fait remarquer qu'une de ses sorties a changé d'endroit pour cause de météo défavorable et une autre a changé de date pour cause de multiples sorties prévues le même week-end. Patrice Brod pose la question des sorties sur un week-end entier : faut-il les développer, faut-il proposer plus de randonnées sur deux jours ? Le questionnaire envoyé aux adhérents devrait pouvoir nous aider quant à l'attente de chacun. L'organisation de telles sorties est plus lourde (réservation d'hébergement en particulier). Le problème du coût de tels week-ends est aussi posé : cela peut être un frein pour les participants. Faut-il alors préférer passer une ou deux nuits en gîte, en gîte en gestion libre, sous la tente ? Le comité dans son ensemble regrette le comportement de certains adhérents qui s'inscrivent à des sorties de week-end et se désistent au dernier moment. Il faudrait être plus exigeant en terme d'arrhes à verser lors des inscriptions.

Permanence du jeudi : le planning des permanences est bouclé jusqu'au mois de juin. Il faudra penser à la période septembre-décembre avant la fermeture du club pour l'été.

Programme pour septembre-janvier : Geneviève Faye propose une réunion pour élaborer le programme de l'automne le 5 juin 2008. Pour cet été, rien de spécial ne semble s'organiser. Rémi Ménager propose éventuellement d'organiser, s'il y a des participants, des sorties escalade pendant le mois de juillet.

Informations :

Le CAF national a élaboré des plaquettes pour se faire connaître. Nous pouvons nous procurer ces plaquettes « pub » au siège du CAF, à Paris (sinon, les frais d'envoi sont à la charge du CAF CMC). Nous décidons de commander 200 plaquettes.

*Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues 13008 Marseille Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.calanques@wanadoo.fr
site internet : <http://www.ffcam.fr/calanquesmarseillecassis>*

Le 26 mai, un comité départemental aura lieu au siège du CAF Provence. Il est suggéré d'augmenter la part départementale de la cotisation d'un euro. Le comité dans son ensemble refuse cette augmentation, elle n'est pas motivée.

Le CAF Provence organise un parcours d'orientation et cherche des participants. Le CAF de Nice organise un « petit brevet alpin » le 18 mai et un « grand brevet alpin » (+2800m, -3400m, 49km) le 29 juin.

Le 4 juillet 2008, le pique-nique de fin d'année du CAF CMC aura lieu à Morgiou.

La séance est levée à 21h00.